

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-18563 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Arrivage fruits et légumes.
besoins spéciaux de consommation
20 H
01.07.2010–31.12.2012 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-18564 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Préparation fruits et légumes.
besoins spéciaux de consommation
35 H
01.07.2010–31.12.2012 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

8 juin 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail